

Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 18 juin 2020

Se vacciner contre l'encéphalite à tiques dès aujourd'hui pour se balader en toute tranquillité cet été

Durant les cinq premiers mois de l'année, 67 cas de méningo-encéphalite vernoestivale (MEVE) ont été déclarés à l'OFSP. Après le record de 2018, il s'agit du deuxième pic le plus élevé enregistré ces vingt dernières années. Dès lors que la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée sur presque l'entier du territoire national, il est vivement conseillé de rattraper au plus vite les vaccins reportés en raison de la pandémie de Covid-19, que ce soit en pharmacie ou en cabinet médical. Avec un schéma de vaccination rapide, le vaccin offre une protection contre la MEVE dès la quatrième semaine après la première administration.

Après les quelque 20 000 vaccins contre l'encéphalite à tiques administrés en pharmacies entre janvier et mai 2019, ce nombre est tombé à 11 000 pour la même période en 2020 en raison des restrictions dues au coronavirus. La douceur du printemps et les balades plus fréquentes en nature sont des facteurs qui expliquent le nombre déjà élevé de cas de MEVE. Seule la vaccination complète (3 injections) offre une protection efficace contre la MEVE. Elle est administrée en cabinet médical ou sans rendez-vous dans l'une des 900 officines qui pratiquent la vaccination dans les 21 cantons qui autorisent la vaccination en pharmacie.

Outre la MEVE, les tiques peuvent également transmettre des bactéries responsables de la borréliose de Lyme. Pour la MEVE, l'infection a lieu directement après la piqûre, alors que pour la borréliose cela peut durer jusqu'à 16 heures. Une tique sur cent est porteuse du virus F et entre 5 et 30 %, voire 50 %, sont porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi*, estime l'OFSP. Porter des vêtements bien couvrants, éviter les sous-bois, utiliser un répulsif sur la peau et un insecticide sur les vêtements permet de se protéger des piqûres de tiques.

Rétrospective 2019: un quart des vaccinations contre la MEVE a été réalisé en pharmacie

En 2019, 40 627 vaccinations contre la MEVE ont été effectuées en officine dans les 20 cantons ayant jusqu'à présent autorisé ce type de vaccination à la pharmacie, soit un quadruplement par rapport à l'année précédente. La majorité des personnes vaccinées avait entre 26 et 49 ans. La proportion de femmes était de 54 %. Trois quarts d'entre elles ont indiqué qu'elles se sont fait vacciner en particulier grâce à l'offre des pharmacies. Si l'on considère la situation globale, un quart de toutes les doses de vaccins MEVE en Suisse ont été vendues aux pharmacies. Seul un pour cent des personnes vaccinées a eu des réactions indésirables, le plus souvent des rougeurs à l'endroit de la piqûre. «L'offre des pharmacies est très bien accueillie par les clients, car elle ne nécessite aucune prise de rendez-vous», remarque Fabian Vaucher, président de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse.

Pharmacies qui vaccinent: www.vaccinationenpharmacie.ch

Renseignements

Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
Nicole Demierre Rossier, porte-parole pour la Suisse romande
Téléphone: +41 (0)31 978 58 27, courriel: communication@pharmaSuisse.org

À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faitière des pharmaciens. Elle compte actuellement plus de 6700 membres et 1500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faitière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. En contribuant ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. ↗ www.pharmaSuisse.org

Photographies de pharmacie en libre accès: bit.ly/2ITmmQs

Faits et chiffres 2020 des pharmacies suisses: www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres